



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR
THE MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



Troisième session du Comité de l'administration et des finances (CAF)

Marrakech (Maroc), 14-19 mai 2012

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

*Langue d'origine: anglais

INTRODUCTION

1. L'objectif du présent document, y compris ses annexes, est de faire rapport sur les mesures administratives et financières prises pendant la période intersessions 2011. Il traite notamment de la dotation en personnel, des procédures du Groupe de travail pour la modernisation de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), du nouveau siège de la CGPM, des réunions, des publications, de l'état d'avancement de la ratification de l'Accord portant création de la CGPM modifié en 1997, de la situation du paiement des contributions des membres au budget autonome et des dépenses effectuées en 2011, y compris pour les projets subsidiaires financés par des ressources extrabudgétaires.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Recommandations adoptées en vertu de l'Article V de l'Accord portant création de la CGPM

2. Le Secrétariat a transmis officiellement aux membres et aux observateurs le texte des recommandations et résolutions adoptées à la trente-cinquième session de la Commission (Rome, mai 2011). Ces documents ont également été publiés sur le site Internet de la CGPM. À l'issue du « délai de grâce » qui a suivi la notification des recommandations, pendant lequel aucune objection officielle n'a été formulée, et conformément à l'Article V de l'Accord portant création de la CGPM, les recommandations susmentionnées ont pris effet le 28 septembre 2011. Les membres en ont été dûment informés.

3. On leur a également rappelé un certain nombre d'engagements pris par la Commission, notamment la remise de rapports nationaux sur l'application des décisions de la CGPM¹, le registre combiné des navires, les autorisations d'utilisation de véhicules télécommandés pour la recherche du

¹ Les membres ont été invités à utiliser le format standard adopté par la Commission à sa trente-deuxième session (Résolution GFCM/2008/1) et à inclure les décisions de la CGPM dans leurs rapports nationaux.

corail rouge, la liste des navires susceptibles de s'être livrés à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la liste des ports désignés pour inspection, les pêcheries de coryphènes et la Tâche 1. La situation en matière de communication d'informations par les membres est présentée dans le document intitulé « État d'avancement de l'application des décisions de la CGPM par les membres » (COC:VI/2012/2).

Réalisations dans le cadre des attributions du Groupe de travail pour la modernisation et l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la CGPM

4. Les activités du Groupe de travail, créée à la trente-cinquième session de la CGPM, ont débuté fin septembre 2011. Tout d'abord, un forum de discussion en ligne a été mis en place, conformément au mandat du Groupe de travail, pour permettre aux membres d'exprimer leurs opinions sur des sujets essentiels mis en exergue dans ledit mandat. À cette fin, un questionnaire a été mis à disposition sur le forum pour faire avancer les questions recensées. Ensuite, une réunion d'experts a été organisée (Rome, décembre 2011) pour recueillir les propositions d'amélioration du Comité scientifique consultatif (CSC) et du Comité de l'aquaculture (CAQ). Les deux autres organes subsidiaires, le Comité d'application (CoC) et le Comité de l'administration et des finances (CAF), ont fait l'objet d'une étude comparative réalisée par un consultant.

5. Pour prendre en compte les spécificités des sous-régions de la CGPM, une série de quatre réunions sous-régionales a été organisée. Ces réunions se sont tenues à Rabat (Maroc) pour la Méditerranée centrale et occidentale (février 2012), à Beyrouth (Liban) pour la Méditerranée orientale (mars 2012), à Bucarest (Roumanie) pour la mer Noire (mars 2012) et à Bar (Monténégro) pour l'Adriatique (avril 2012). Elles ont été l'occasion pour les participants de se pencher, directement avec les membres concernés des sous-régions pertinentes, sur les questions mises en évidence par l'Équipe spéciale en vue d'une éventuelle modification de l'Accord portant création de la CGPM et des règlements associés.

6. Enfin, il est prévu que les conclusions des réunions d'experts sous-régionales et de l'analyse des réponses aux questionnaires soient étudiées et validées à la réunion finale du Groupe de travail, à laquelle assisteront des représentants des membres et qui se tiendra à Marrakech (Maroc) les 10 et 11 mai 2012. Cette session sera aussi ouverte aux observateurs et aux organisations partenaires afin de garantir un processus participatif et transparent. Les participants recommanderont à la Commission (pour sa trente-sixième session) la marche à suivre en ce qui concerne son amélioration et sa modernisation.

7. Il convient de rappeler et de souligner que la mise en œuvre des activités susmentionnées a été possible grâce au soutien financier du Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières.

Actions spécifiques de la CGPM en mer Noire

8. Conformément à la décision de la CGPM d'accroître ses activités relatives à la mer Noire, la première réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur la mer Noire s'est tenue en janvier dernier à Constanta (Roumanie). Plusieurs mesures très importantes y ont été recensées et seront soumises à la Commission pour examen à sa trente-sixième session. Pour poursuivre les travaux amorcés à Constanta, le Groupe de travail se réunira de nouveau au cours de la prochaine période intersessions.

9. Pendant la période intersessions, plusieurs contacts ont eu lieu entre le Secrétariat de la CGPM et les trois États riverains de la mer Noire, en particulier ceux qui ne sont pas membres de la Commission. En particulier, le Secrétariat de la CGPM s'est mis en relation avec la Fédération de Russie, dont les représentants ont été reçus au siège. À la demande des autorités russes compétentes,

L'Accord portant création de la CGPM a été traduit en russe et leur a été transmis pour être examiné au niveau national. Par conséquent, le processus en cours pourrait mener à l'adhésion de la Fédération de Russie à la CGPM. Par ailleurs, les États riverains de la mer Noire, y compris les non-membres, ont assisté à plusieurs réunions tenues par la CGPM et les membres de la CGPM se sont félicités des progrès encourageants réalisés par la Commission dans son rôle d'organisation internationale chargée de traiter les questions relatives à la pêche et à l'aquaculture en mer Noire.

10. Il convient de souligner qu'au moment même de la rédaction du présent document le Secrétariat de la CGPM était en contact avec les services de la FAO pour se tenir au courant des évolutions éventuelles concernant les attentes futures de l'Organisation dans le domaine de la gestion de la pêche et de l'aquaculture en mer Noire. La Commission sera informée en temps voulu des résultats de cette démarche.

Fonctionnement du Secrétariat

Organisation du Secrétariat et nomination du personnel

11. M. Abdellah Srour a été officiellement élu Secrétaire exécutif de la Commission à la trente-cinquième session, tenue en mai 2011. Suite à cela, il a été décidé de geler le poste de Secrétaire exécutif adjoint pour 2012. Aucune décision n'a encore été prise pour les années à venir.

12. En 2011, le Secrétariat a recruté un spécialiste de la conformité des données (cadre P-2), M. Federico De Rossi (de nationalité italienne), qui a pris ses fonctions en octobre 2011. Ce dernier est chargé, entre autres, de la gestion et de la qualité des données statistiques, ainsi que de la restructuration et de l'entretien du site Internet de la CGPM et de la gestion du flux de données.

13. Le poste de biostatisticien (requalifié en spécialiste des ressources halieutiques, P-4) était vacant depuis août 2011. Après le départ de M. Matthew Camilleri, recruté au Secrétariat de la CGPM en 2007, ses anciennes attributions ont été confiées à d'autres fonctionnaires. Un avis de vacance pour le poste de spécialiste des ressources halieutiques (P-4) a été publié du 3 novembre au 14 décembre 2011. Miguel Bernal (de nationalité espagnole) a été sélectionné et prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2012.

14. Le poste d'assistant administratif (G-3), vacant depuis décembre 2010, a été pourvu par Mme Florence Dickens (de nationalité britannique), qui a rejoint le Secrétariat de la CGPM en novembre 2011.

15. Un avis de vacance pour le poste de rédacteur/traducteur scientifique (P-2) a été publié, conformément à ce qui avait été convenu à la trente-cinquième session de la Commission. Au moment de l'impression du présent document, le recrutement avait été finalisé.

16. Avec l'installation au nouveau siège pour respecter les règles de sécurité de la FAO, sur les conseils du Responsable de la sécurité, les tâches d'agent de sécurité (G-2) ont été assumées de manière temporaire par M. Abdallah Ben Hamida (de nationalité tunisienne) et M. Gianni Alessio (de nationalité italienne) conformément aux horaires de travail établis (de 7 h 30 du matin à 19 heures, en deux plages). La Commission, à sa trente-cinquième session, avait suggéré de créer à partir de juin 2011 un poste d'auxiliaire administratif (G-3), qui est resté vacant. Il a donc été proposé de le pourvoir de manière temporaire, compte tenu de la nature particulière de cet emploi.

17. Comme la Commission l'avait déjà souligné à ses trente-quatrième et trente-cinquième sessions, il est devenu urgent de renforcer le personnel administratif et technique du Secrétariat pour faire face au volume de travail croissant et aux tâches plus ardues.

Il convient de noter que, pour que cette charge de travail puisse être assumée, certaines tâches ont été effectuées grâce à la contribution de ressources humaines temporaires (volontaires, stagiaires et consultants, par exemple) qui ont aidé à traiter des questions comme le système de surveillance des navires par satellite (SSN), certaines espèces d'élastranchés, l'évaluation des stocks, etc.

Réunions intersessions de la CGPM et autres réunions où le Secrétariat était représenté

18. Le Secrétariat a coordonné la préparation et l'organisation des 28 réunions convenues par la Commission et y a contribué activement. Il s'agissait notamment de 15 réunions des organes subsidiaires et de la session annuelle du CSC, et de sept réunions des organes subsidiaires du CAQ. En outre, la CGPM a tenu six réunions dans le cadre du Groupe de travail établie à sa trente-cinquième session pour moderniser et améliorer son cadre juridique, et a organisé plusieurs réunions avec des organisations partenaires et certains membres de la CGPM et non-membres en vue d'améliorer la collaboration. Le Secrétariat a également participé à diverses réunions externes d'organisations ou entités partenaires et à des réunions de projets régionaux de la FAO. À certaines de ces réunions, la Commission était représentée par son Président ou son Vice-Président ou encore par le président d'un des comités. Faute de temps et de ressources, le Secrétariat a été de nouveau obligé de décliner les invitations à plusieurs autres réunions pertinentes quant aux travaux de la Commission. La liste des réunions susmentionnées figure à l'Annexe 1 du présent document.

Publications

19. Pendant la période intersessions, le Secrétariat a produit 35 documents techniques et administratifs: 22 documents de « littérature grise » disponibles sur le site Internet de la CGPM, sept déjà publiés et six à paraître en 2012. La liste des publications figure à l'Annexe 2.

Autres questions

20. Plusieurs autres tâches coordonnées directement par le Secrétariat sont détaillées dans la présente section. Il s'agit notamment de la liaison et de la communication avec les Chefs de délégation et les points focaux, du renforcement de la coopération avec les organisations partenaires, en particulier par la rédaction de protocoles d'accord avec certaines organisations, de la coordination de la rédaction, de la traduction et de la distribution de documents et de l'organisation de la préparation technique des activités du CSC et du CAQ.

21. Cependant, il convient de noter les points suivants.

- *Bureau de la Commission.* Pendant la période intersessions, la liaison a été maintenue à un excellent niveau de coordination et de consultation avec le Bureau de la CGPM et ceux de ses comités. Une réunion du Bureau de la CGPM s'est tenue en septembre 2011. Les participants devaient examiner les questions essentielles, y compris la mise en œuvre du plan de travail et la mise en place du Groupe de travail.
- *Collaboration avec les partenaires principaux.* La collaboration a été renforcée dans les domaines présentant un intérêt commun pour la CGPM et ses partenaires, comme la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées du PNUE (CAR/ASP) et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM). En particulier, le Secrétariat a rédigé un projet de protocole d'accord avec l'Accord sur la conservation des céteacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), la Commission pour la protection de la mer Noire contre la pollution

(Commission de la mer Noire), l'Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale, le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), MedPAN, le Conseil consultatif régional de la Méditerranée (CCR-MED) et le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-PAM).

- *Outils d'information.* Des formulaires et méthodologies standard ont été élaborés, améliorés et publiés sur Internet pour faciliter la présentation des résultats des évaluations de stocks halieutiques aux groupes de travail spécialisés, la préparation de rapports par les membres, y compris la matrice et le tableau statistiques de la Tâche 1, et la tenue des registres concernant les navires et pour concilier le programme d'enregistrement des captures FAO STATLANT 37A et le concept de sous-régions géographiques. Le développement du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) s'est poursuivi. En outre, la collecte de données sur le corail rouge est en cours de mise en place.

Questions relatives au déménagement de la CGPM et à la gestion de son nouveau siège, et conséquences budgétaires

22. Le Secrétariat de la CGPM a intégré le 7 septembre 2011 ses bureaux situés au Palazzo Blumenstihl, via Vittoria Colonna. Ce déménagement au nouveau siège a demandé un effort considérable dans les domaines logistique et technique, principalement de la part du Département des services internes, des ressources humaines et des finances de la FAO, de l'Unité de la sécurité et du Secrétariat de la CGPM. La gestion des nouveaux locaux s'est avérée difficile en raison des ajustements qui ont été nécessaires pour s'adapter au nouvel environnement et, ainsi que de divers travaux d'entretien et des arrangements avec la copropriété.

État d'avancement de l'acceptation des amendements de 1997 à l'Accord portant création de la CGPM

23. À ce jour, 21 membres ont remis leurs instruments d'acceptation (Annexe 3). Les pays qui ne l'ont pas encore fait sont l'Égypte (qui a néanmoins versé sa contribution) et Israël. Dans le cas de la République arabe syrienne, le Secrétariat a reçu le 17 septembre 2010 une lettre de l'ambassade de Syrie à Rome lui notifiant que ce pays avait ratifié l'accord le 12 juillet 2009. Le Bureau des affaires juridiques et de l'éthique a estimé que cette lettre ne pouvait pas être considérée comme une ratification officielle dans la mesure où le modèle standard spécifique à la procédure de ratification n'avait pas été utilisé. L'ambassade de Syrie en a été informée.

QUESTIONS FINANCIÈRES

24. En mai 2011, la Commission a adopté un budget global pour 2011 s'élevant à **1 708 240,00 USD** au titre du budget autonome. Une « lettre d'appel de fonds » a été envoyée le 25 mai 2011 par les voies diplomatiques et directement aux Chefs de délégation de la CGPM.

25. La somme des contributions reçues en 2011 équivalait à **1 513 781,76 USD** (soit 88,61 pour cent du budget adopté) (voir l'Annexe 4). Un montant de **163 537,49 USD** a également été versé au titre d'une partie des contributions non acquittées l'année précédente par l'Italie, de Malte, de la Roumanie, de la Slovénie et de la Tunisie (le total perçu en 2011 s'élevait à **1 677 319,25 USD**). L'état des contributions 2011 peut donc être résumé comme suit:

- Vingt membres ont remis leurs instruments d'acceptation et versé leurs contributions.
- Un membre (République arabe syrienne) n'a ni remis les instruments d'acceptation officiels ni versé sa contribution.
- Trois membres (Grèce, Libye et Monaco) ont remis leurs instruments d'acceptation, sans toutefois acquitter leur contribution.
- Un membre (Israël) n'a ni remis son instrument d'acceptation (ni participé au vote pour la sélection du Secrétaire exécutif) ni payé sa contribution.

26. L'Annexe 4 met en évidence le solde négatif de la Grèce (93 047 USD), de la Libye (43 555,84 USD), de Malte (91 USD), de Monaco (77 767 USD), du Monténégro (2 865,82 USD) et de la République arabe syrienne (61 005 USD). Dans certains cas, cela s'explique par le fait que les frais de virement prélevés par les banques n'ont pas été pris en compte. En revanche, la contribution versée par l'Italie dépassait de 1 672 USD le montant dû et celle de la Tunisie, de 198,70 USD.

Païement et utilisation des arriérés de contributions

27. Il convient de rappeler que: i) l'Article IV.3 du Règlement financier dispose que « *tout engagement d'une année antérieure non liquidé est annulé, ou, lorsque cette obligation subsiste, il est imputé sur les crédits de l'exercice en cours* »; ii) l'Article V.1 prévoit que, « *en attendant le versement des cotisations annuelles, le Secrétaire est autorisé à financer les dépenses budgétaires au moyen du solde non alloué du budget autonome* »; iii) l'Article V.3 stipule que, « *au 1^{er} janvier de l'année civile suivante, le solde impayé de ces contributions est considéré comme un arriéré d'une année* »; iv) à sa trentième session, la Commission est convenue d'utiliser les arriérés pour constituer un fonds de roulement destiné à servir de tampon au Secrétariat en cas de retard dans le versement des contributions; v) à sa trente et unième session, la Commission a autorisé le Secrétaire à réajuster les activités et dépenses tel que cela s'imposait du fait des obligations liées aux réunions à la fin 2007, en puisant dans les arriérés si nécessaire²; vi) à sa trente-deuxième session³, la Commission a demandé au Secrétariat d'ajuster le budget de manière, entre autres, à ce que l'arabe soit inclus dans les langues de travail pour la session.

Arriérés de contributions

28. Comme le montre l'Annexe 4, le solde des arriérés de contributions accumulés⁴ pour les années fiscales 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 de la CGPM s'élevait à **376 460,76 USD** au 31 décembre 2011. La hausse par rapport aux années précédentes s'explique principalement par le fait que la Grèce, la Libye, Monaco et la République arabe syrienne n'ont pas payé en totalité leurs contributions et/ou leurs arriérés.

² Paragraphe 93 du rapport de la trente et unième session.

³ Paragraphe 122 du rapport de la trente-deuxième session.

⁴ En excluant Israël.

Fonds de roulement

29. Au vu de ce qui précède et des données communiquées directement par le système central de comptabilité de la FAO (sous Oracle), la CGPM a reçu entre 2005 et le 31 décembre 2011 un total de **8 279 019 USD**⁵ de contributions pour des dépenses totales de **8 120 652 USD**⁶. Le Fonds de roulement (destiné aux imprévus et constitué par les arriérés versés depuis 2005) s'élevait à **291 700 USD** au 31 décembre 2011. Il est cependant important de noter que ce montant est trop faible pour couvrir les dépenses du Secrétariat jusqu'à l'approbation du nouveau budget. Par conséquent, il convient de rappeler que les membres doivent verser leurs contributions dans les 30 jours suivant l'approbation du budget et veiller à payer en priorité leurs arriérés, le cas échéant.

Dépenses au titre du budget autonome en 2011

30. Les comptes 2011 ont continués à être tenus dans le cadre du système central de comptabilité de la FAO (sous Oracle) associé au système de suivi budgétaire du Secrétariat, qui conserve la trace des allocations, prévisions, obligations et dépenses pour chaque chapitre.

31. Le Tableau 1 fournit une vue d'ensemble des états financiers du budget autonome, c'est-à-dire les dépenses totales au 31 décembre 2011, et met en évidence un solde négatif entre les recettes et le budget adopté (**30 921 USD**) mais un solde positif entre les recettes et les dépenses (**27 423 USD**) ainsi qu'entre le budget adopté et les dépenses (**58 344 USD**).

TABLEAU 1: États financiers en USD (au 31 décembre 2011)

Recettes 2011 (contributions et arriérés)	1 677 319
Budget adopté	1 708 240
Total dépenses 2011	1 649 896
Solde: recettes vs budget adopté	- 30 921
Solde: recettes vs dépenses	27 423
Solde: budget adopté vs dépenses	58 344

32. Les états financiers des principaux chapitres budgétaires sont présentés à l'Annexe 5 en suivant la ventilation standard FAO/Oracle des fonds fiduciaires par rubrique budgétaire. Ils peuvent être divisés en trois grandes catégories: i) salaires du personnel du Secrétariat (environ 60 pour cent des dépenses totales); ii) activités (environ 34 pour cent); iii) dépenses diverses (un pour cent) et coûts des services de la FAO (4,5 pour cent). Ces rubriques représentent un pourcentage prédéterminé du budget autonome. Les dépenses effectuées au titre de chaque chapitre budgétaire et les rubriques budgétaires correspondantes sont détaillées dans la note explicative sur les dépenses inscrites au budget (Annexe 6).

⁵ le montant de 133 333 USD payé par le gouvernement italien (afin de couvrir une partie des coûts d'exploitation spécifiques) n'est pas inclus dans ce total

⁶ le montant de 80 250 USD dépensé pour les coûts d'exploitation spécifiques de la CGPM (couvert par le gouvernement italien) n'est pas inclus dans ce total

Situation des ressources extrabudgétaires de la CGPM

33. À sa trente et unième session, la Commission a demandé que les ressources extrabudgétaires (c'est-à-dire les contributions volontaires des membres) apparaissent aussi dans les états financiers. La situation peut être résumée comme suit.

Activités achevées récemment

Projets de coopération de la Commission européenne à l'appui des Groupes de travail du CAQ sur le développement durable de l'aquaculture (InDAM, Phase 2) et sur la sélection des sites et la capacité de charge (SHoCMed, Phase 2)

34. La Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne et la CGPM ont signé le 24 septembre 2010 un accord visant à lancer SHoCMed, Phase 2 grâce à une contribution de 60 938,79 euros (environ **85 138,75 USD**), soit 30 pour cent des dépenses autorisées pour le projet. La CGPM a reçu un premier versement de 48 751,03 euros (**68 111 USD**).

35. La Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne et la CGPM ont signé le 16 novembre 2010 un accord visant à lancer InDAM Phase 2 grâce à une contribution de 85 318,37 euros (environ **114 214,98 USD**), soit 50 pour cent des dépenses autorisées pour le projet. La CGPM a reçu un premier versement de 68 254,70 euros (**91 372 USD**).

Activités lancées récemment

36. La Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne et la CGPM ont signé le 26 octobre 2011 un accord visant à lancer un projet sur *l'établissement d'un système satellitaire de surveillance des unités de pêche dans la zone de compétence de la CGPM* grâce à une contribution de 120 000 euros (environ **164 159 USD**), soit 90 pour cent des dépenses autorisées pour le projet. La CGPM a reçu un premier versement de 96 000 euros (**131 327 USD**). Un montant de **45 937 USD** a été dépensé en 2011 pour un atelier sur l'établissement d'un système satellitaire de surveillance des unités de pêche en Méditerranée et en mer Noire, tenu à Zagreb (Croatie) du 28 au 30 novembre 2011. Les deux parties ont signé un amendement à l'accord le 8 mars 2012 afin de faire avancer les travaux sur le projet jusqu'au 31 octobre 2012.

37. La Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne et la CGPM ont signé le 28 octobre 2011 un accord visant à lancer un projet sur *l'évaluation des stocks de certaines espèces d'élaémobranches dans la zone de compétence de la CGPM* grâce à une contribution de 70 000,37 euros (environ **95 760 USD**), soit 90 pour cent des dépenses autorisées pour le projet. La CGPM a reçu un premier versement de 50 400,26 euros (**68 947 USD**). Un montant de **51 197 USD** a été dépensé pour un atelier sur l'évaluation des stocks de certaines espèces d'élaémobranches, tenu à Bruxelles (Belgique) du 12 au 16 décembre 2011. Les deux parties ont signé un amendement à l'accord le 13 mars 2012 afin de faire avancer les travaux sur le projet jusqu'au 31 octobre 2012.

Projet de coopération de l'Italie à l'appui des activités de la CGPM: « Renforcement de la coopération en matière de gestion des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire » (LaMed)

38. Le projet sur le *renforcement de la coopération en matière de gestion des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire* (LaMed), financé par le Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières moyennant une contribution totale de 300 000 euros, a été lancé le 1^{er} septembre 2010. Il comporte deux volets: *Lois et règlements relatifs à la pêche en Méditerranée et en mer Noire (LaMed-1)* et *Gestion des lagunes côtières en Méditerranée*:

interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture (LaMed-2). Un montant de **182 678 USD** a été dépensé en 2011 pour diverses réunions d'experts convoquées pendant l'année.

Projet de coopération de l'Italie à l'appui des activités de la CGPM: « Appui aux activités du Groupe de travail pour l'amélioration et la modernisation de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée »

39. Le projet sur *l'appui aux activités du Groupe de travail pour l'amélioration et la modernisation de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée* vise à aider la Commission à recenser les améliorations nécessaires à apporter à l'Accord portant création de la CGPM ainsi qu'aux règlements procéduraux et financiers qui y sont associés. Il a été lancé en décembre 2011 grâce à une contribution totale de 135 000 euros (**184 678 USD**) versée par le Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières. Un montant de **39 286 USD** a été dépensé en 2011 pour l'organisation d'une réunion technique d'experts chargés de traiter les questions pertinentes dans le cadre des principaux comités de la CGPM.

Projet de coopération de l'Italie à l'appui des activités de la CGPM: « Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée » (SIPAM)

40. Le projet sur le *Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée*, financé par le Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières moyennant une contribution totale de 30 000 euros (**41 039 USD**), a été lancé le 12 octobre 2011. L'organisation de la treizième session du SIPAM et les activités préparatoires qui s'y rapportent, initialement programmées pour novembre 2011, ont été reportées à février 2012 pour des raisons techniques.

Contributions extrabudgétaires de la FAO et de l'Italie aux dépenses de fonctionnement du siège de la CGPM

41. Rappelons que le Directeur général de la FAO avait accepté que l'Organisation verse à titre volontaire une contribution de 46 000 euros par an (**62 500 USD**) pour couvrir des coûts d'exploitations spécifiques (eau, électricité, etc.) tandis que le pays hôte, à savoir l'Italie, s'était engagé à payer 100 000 euros par an, ce qui correspondait au reste de l'estimation totale de ces coûts. À cet égard, la CGPM a reçu une contribution de **115 920 USD** (correspondant à 2010 et 2011) de la part de la FAO et de 100 000 euros (environ **133 333 USD**) de la part de l'État italien pour 2011, dont **80 250 USD** ont été dépensés. Ces contributions ont servi à acheter des fournitures et du matériel pour les nouveaux locaux, à financer les travaux initiaux et d'entretien, et à couvrir les coûts d'exploitation pour un total de **196 170 USD** (copropriété, nettoyage, travaux d'entretien et initiaux, eau et électricité, Wi-Fi, etc.).

ACTIONS SUGGÉRÉES À LA COMMISSION

42. La Commission est invitée à examiner le rapport administratif et à communiquer un avis général, en particulier sur les questions relatives au renforcement du personnel par rapport au budget autonome et, ce faisant, à évaluer le versement des contributions par les membres en se concentrant sur la situation et l'utilisation des arriérés et sur les états financiers du budget autonome en 2011.

ANNEXE 1

Liste des réunions

1. Réunions intersessions de la CGPM

Comité scientifique consultatif (CSC)

- Quatorzième session du CSC, Sofia (Bulgarie), 20-24 février 2012
- Réunion de coordination des sous-comités du CSC, siège de la CGPM, Rome (Italie), 10-11 avril 2012
- Atelier transversal sur la gestion spatiale des activités de pêche, siège de la CGPM, Rome (Italie), 6-8 février 2012
- Treizième session du Sous-Comité sur l'évaluation des stocks (SCES), Siège de la FAO, Rome (Italie), 23-26 janvier 2012
- Douzième session du Sous-Comité sur les statistiques et les informations (SCSI), Siège de la FAO, Rome (Italie), 23-26 janvier 2012
- Douzième session du Sous-Comité sur les sciences économiques et sociales (SCSES), Siège de la FAO, Rome (Italie), 23-26 janvier 2012
- Douzième session du Sous-Comité sur le milieu et les écosystèmes marins (SCMEM), Siège de la FAO, Rome (Italie), 23-26 janvier 2012
- Atelier du SCMEM sur les récifs artificiels (en marge de la réunion du SCMEM), Rome (Italie), 24 janvier 2012
- Premier Groupe de travail *ad hoc* sur la mer Noire, Constanta (Roumanie), 16-18 janvier 2012
- Groupe de travail sur l'évaluation des stocks de certaines espèces d'élaémobranches en Méditerranée et en mer Noire, Bruxelles (Belgique), 12-16 décembre 2011
- Deuxième réunion du Groupe de travail sur la capture accessoire (en collaboration avec l'ACCOBAMS), Antalya (Turquie), 7-9 décembre 2011
- Atelier sur l'établissement d'un système de surveillance des navires par satellite en Méditerranée et en mer Noire, Zagreb (Croatie), 28-30 novembre 2011
- Groupe de travail du SCES sur l'évaluation des stocks de petits pélagiques, La Canée (Grèce), 24-29 octobre 2011
- Groupe de travail du SCES sur l'évaluation des stocks d'espèces démersales, La Canée (Grèce), 24-29 octobre 2011
- Réunion d'experts sur les législations en matière de pêche en Méditerranée et en mer Noire, Beyrouth (Liban), 26-28 octobre 2011
- Deuxième Atelier transversal sur le corail rouge, Ajaccio (France), 5-7 octobre 2011

Comité de l'aquaculture (CAQ)

- Cinquième Réunion de coordination des groupes de travail *ad hoc*, siège de la CGPM, Rome (Italie), 7-9 mars 2012
- Treizième session du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM), Salerne (Italie), 1^{er}-3 février 2012
- CAQ/Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge/SHoCMed – Atelier sur la définition et le suivi environnemental à l'intérieur de la zone d'effets admissibles, Malaga (Espagne), 16-18 novembre 2011
- CAQ/Groupe de travail sur l'aquaculture durable/InDAM – Atelier régional sur les études de cas pilotes, les directives relatives aux indicateurs du développement durable de l'aquaculture et leur application, Malaga (Espagne), 14-16 novembre 2011
- CAQ/Groupe de travail sur l'aquaculture durable/Institut national de recherche halieutique (INRH)/InDAM – Étude pilote en Turquie, Mugla (Turquie), 21-28 septembre 2011
- CAQ/LaMed II – Réunion sur les interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture dans les lagunes côtières en Méditerranée, Cagliari (Italie), 28-30 juin 2011
- CAQ/Groupe de travail sur l'aquaculture durable/Fondation OESA/InDAM – Indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée, étude pilote en Andalousie, Malaga (Espagne), 23-25 mai 2011
- Septième session du CAQ, Rome (Italie), 8-10 mars 2011

2. Réunions organisées dans le cadre des activités du Groupe de travail pour la modernisation de la CGPM

- Réunion finale de l'Groupe de travail pour la validation des conclusions, Marrakech (Maroc), 10-11 mai 2012
- Quatrième réunion sous-régionale du Groupe de travail pour l'Adriatique, Bar (Monténégro), 16-17 avril 2012
- Troisième réunion sous-régionale du Groupe de travail pour la mer Noire, Bucarest (Roumanie), 12-13 mars 2012
- Deuxième réunion sous-régionale du Groupe de travail pour la Méditerranée orientale, Beyrouth (Liban), 6-8 mars 2012
- Première réunion sous-régionale du Groupe de travail pour la Méditerranée occidentale et centrale, Rabat (Maroc), 13-14 février 2012
- Réunion d'experts sur les questions relatives au Comité scientifique consultatif (CSC) et au CAQ, dans le cadre du Groupe de travail, siège de la CGPM, Rome (Italie), 15-16 décembre 2011

3. Réunions organisées dans le cadre de la collaboration améliorée avec les membres et les institutions

- Réunion de haut niveau avec le gouvernement italien sur la collaboration stratégique et le premier Programme-cadre de la CGPM, Ministère des affaires étrangères, Rome (Italie), 27 mars 2012
- Réunion avec MedPAN sur le protocole d'accord et la collaboration entre les deux organisations, siège de la CGPM, Rome (Italie), 23 mars 2012

- Réunion de haut niveau avec la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne, siège de la CGPM, Rome (Italie), 20 mars 2012
- Réunion de haut niveau avec le gouvernement turc sur la collaboration stratégique et le premier Programme-cadre de la CGPM, Ankara (Turquie), 15 mars 2012
- Réunion avec la Commission de la mer Noire sur l'élaboration d'un protocole d'accord et la collaboration entre les deux organisations, Istanbul (Turquie), 20 décembre 2011
- Réunion transversale avec le Japon et le Conseil consultatif régional de la Méditerranée (CCR-MED), siège de la CGPM, Rome (Italie), 23 novembre 2011
- Réunion de haut niveau avec l'Agence nationale pour la pêche et l'aquaculture (Roumanie), siège de la CGPM, Rome (Italie), 17 novembre 2011
- Réunion de haut niveau avec la Représentation permanente de la Fédération de Russie auprès de la FAO, siège de la CGPM, Rome (Italie), 13 septembre 2011

En outre, la CGPM a accueilli à son siège du Palazzo Blumenstihl plusieurs réunions externes, parmi lesquelles l'Atelier de la FAO pour la création d'une base de données mondiale sur les écosystèmes marins vulnérables et l'Atelier du projet CREAM de l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (IAMZ) et du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM).

4. Réunions où la CGPM était représentée en 2012

- Conférence euroméditerranéenne sur la recherche et l'innovation, Direction générale de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne, Barcelone (Espagne), 2-3 avril 2012
- Quatrième réunion du projet AQUAMED, Paris (France), 3-4 avril 2012
- Comité de coordination du projet AdriaMed, lagune de Lezhë (Albanie), 27-29 mars 2012
- Réunion SIPAM/Delphi, Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA), Direction italienne des pêches, Rome (Italie), 23 mars 2012
- PNUE/PAM – Dix-septième Réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention relative à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la Méditerranée et aux protocoles qui s'y rapportent, Paris (France), 8-10 février 2012
- Assemblée générale CCR-MED, Rome (Italie), 28-29 février 2012
- Conférence euroméditerranéenne sur la recherche et l'innovation, Barcelone (Espagne), 2-3 avril 2012

5. Réunions où la CGPM était représentée en 2011

- Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP) – Groupe de travail d'experts, Bruxelles (Belgique), 28 novembre-1^{er} décembre 2011
- Atelier sur l'utilisation durable des océans dans le contexte de l'économie verte et de l'éradication de la pauvreté, Monaco, 28-30 novembre 2011
- Commission de la mer Rouge – Réunion intergouvernementale régionale relative à la mise en place d'un instrument pour un arrangement régional sur la pêche en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, siège de l'Organisation régionale pour la conservation de l'environnement en mer Rouge et dans le golfe d'Aden (PERSGA), Djedda (Royaume d'Arabie saoudite), 28-30 novembre 2011

- Quatrième Conférence méditerranéenne sur les tortues marines, Naples (Italie), 7-10 novembre 2011
- Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco, en collaboration avec l'Ifremer, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et la Fondation prince Albert II – Conférence internationale sur l'avenir des grands fonds marins, Paris (France), 13 octobre 2011
- ACCOBAMS – deuxième Conférence biennale sur la conservation des cétacées dans les pays de Méditerranée méridionale, El Jedida (Maroc), 12-14 octobre 2011
- Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) – Comité permanent pour la recherche et les statistiques, Madrid (Espagne), 3-7 octobre 2011
- CICTA – Comité permanent pour la recherche et les statistiques, Groupe sur le thon rouge, Madrid (Espagne), 28-30 septembre 2011
- MedPAN/Comité de pilotage – Réunion concernant la création d'une base de données sur les aires marines protégées, Marseille (France), 27 septembre 2011
- Neuvième session du Comité de coordination MedSudMed, Mazara del Vallo-Capo Granitola (Italie), 16-18 mai 2011

6. Exemples de réunions où la CGPM n'était pas représentée

- ESTAT – Groupe de travail sur les statistiques de la pêche, Luxembourg, 22-23 mars 2012
- MedSudMed – Dixième réunion du Comité de coordination, Djerba (Tunisie), 13-15 mars 2012
- Commission pêche du Parlement européen (PECH), Bruxelles (Belgique), 27-29 février 2012
- Initiative Adriatique-Ionienne – Atelier des parties intéressées sur les affaires maritimes, Athènes (Grèce), 14 février 2012
- Union européenne – Session plénière d'hiver du CSTEP, Bruxelles (Belgique), 7-11 novembre 2011
- MedCoast – dixième Conférence internationale sur l'environnement côtier méditerranéen, Rhodes (Grèce), 25-29 octobre 2011
- Union européenne – Sous-Groupe sur la Méditerranée (SGMED), Bruxelles (Belgique), 26-30 septembre 2011
- AdriaMed – Groupe de travail sur les petits pélagiques, Ancône (Italie), 26-30 septembre 2011
- Siège des Nations Unies – Atelier sur les pêches, New York (États-Unis d'Amérique), 15-16 septembre 2011
- MedSudMed-CopeMed – Groupe de travail sur les espèces démersales dans le canal de Sicile, Tunis (Tunisie), 12-15 septembre 2011

Liste des publications

1. Littérature grise disponible en ligne:

- Rapports de réunion des organes subsidiaires du CSC (15 documents)
- Rapports de réunion du CAQ (7 documents)

2. Documents publiés:

- Rapport de la trente-cinquième session de la CGPM, Siège de la FAO, Rome (Italie), 9-14 mai 2011 – Rapport de la CGPM n° 35, FAO, Rome, 2012
- Rapport de la treizième session du CSC, Marseille (France), 7-11 février 2011 – Rapport sur les pêches n° 974 (Bi), FAO, Rome, 2011
- Rapport de la septième session du CAQ, Rome (Italie), 8-10 mars 2011 – Rapport sur les pêches n° 972 (Bi), FAO, Rome, 2011
- Indicators for the Sustainable Development of Finfish Mediterranean Aquaculture: Highlights from the InDAM Project, Études et revues de la CGPM n° 90
- Review of jellyfish blooms in the Mediterranean and Black Seas, Études et revues de la CGPM n° 92
- Bulletin statistique de la Tâche 1
- Glossaire électronique des termes scientifiques pertinents pour le CSC

3. Documents à paraître en 2012:

- Rapport de la quatorzième session du CSC, Sofia (Bulgarie), 20-24 février 2012 – Rapport sur les pêches n° 1001 (Bi), FAO, Rome, 2012
- Site selection and carrying capacity in the Mediterranean marine aquaculture: key issues, Études et revues de la CGPM n° 91
- Mediterranean coastal lagoons: sustainable management and interactions among aquaculture, capture fisheries and environment. GFCM Studies and Reviews N° 93 (by GFCM Secretariat 2012)
- Guidelines on the application of indicators for sustainable aquaculture in Mediterranean and Black Sea countries. GFCM Studies and Reviews N° 94 (Fezzardi et al. 2012)
- Guidelines for establishment of Allocated Zones for Aquaculture (AZA) in the Mediterranean countries. GFCM Studies and Reviews N° 95 (Jose Carlos Macias et al. 2012)
- Status of Elasmobranchs in the Mediterranean and the Black Sea (Bradai *et al*)
- Fisheries legislation of GFCM Mediterranean and Black Sea Members (T. Scovazzi, C. Samier)
- Review of the Black Sea Fisheries (F. Colloca, R. Coppola)
- Projet de recueil des décisions de la CGPM (par le Secrétariat de la CGPM)
- Bulletin de la CGPM sur les statistiques de l'aquaculture (résumés nationaux du SIPAM)

ANNEXE 3

**État d'avancement de l'acceptation de l'Accord portant création de la CGPM,
tel que modifié en 1997**

Membres	Date d'acceptation
Albanie	10 octobre 2003
Algérie	26 avril 2005
Bulgarie	29 novembre 2006
Chypre	3 août 2000
Croatie	28 novembre 2003
Égypte	-
Espagne	15 février 2002
France	30 octobre 2002
Grèce	29 août 2002
Israël	-
Italie	23 août 2000
Japon	30 juillet 2004
Liban	4 mars 2005
Libye	23 décembre 2003
Malte	23 décembre 1999
Maroc	24 juillet 2006
Monaco	12 juin 2001
Monténégro	31 janvier 2008
République arabe syrienne*	-
Roumanie	1 ^{er} octobre 2003
Slovénie	29 avril 2004
Tunisie	30 juin 2003
Turquie	5 juin 2000
Union européenne	27 juillet 2000

* Se référer au paragraphe 21 du présent document.

ANNEXE 4

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011⁷

Membres de la CGPM	Non acquitté jusqu'en 2010	Contribution due en 2011	Contribution reçue en 2011	Arriérés reçus en 2011	Somme totale reçue en 2011	Non acquitté jusqu'en 2011
ALBANIE	0,00	14 596,00	14 596,00		14 596,00	0,00
ALGÉRIE	0,00	56 151,00	56 151,00		56 151,00	0,00
BULGARIE ⁸	6 055,00	10 944,00	10 944,00		10 944,00	0,00
CHYPRE	0,00	42 597,00	42 597,00		42 597,00	0,00
COMMISSION EUROPÉENNE	0,00	546 382,00	546 382,00		546 382,00	0,00
CROATIE	0,00	63 784,00	63 784,00		63 784,00	0,00
ÉGYPTE	0,00	63 161,00	63 161,00		63 161,00	0,00
ESPAGNE	- 2 618,24	77 766,00	75 147,76		75 147,76	0,00
FRANCE	25,00 ⁹	77 766,00	77 766,00	25,00	77 971,00	0,00
GRÈCE	50 450,00	42 597,00				93 047,00
ISRAËL						
ITALIE ¹⁰	109 206,34	77 766,00	77 766,00	110 878,54	188 644,54	- 1 672,20
JAPON	0,00	78 068,00	78 068,00		78 068,00	0,00
LIBAN	0,00	12 864,00	12 864,00		12 864,00	0,00
LIBYE	- 14 943,16	58 499,00				43 555,84
MALTE	50 480,00	42 597,00	42 597,00	50 389,00	92 986,00	91,00
MAROC	15,00	28 843,00	28 858,00		28 858,00	0,00
MONACO	0,00	77 767,00				77 767,00
MONTÉNÉGR ¹¹	2 865,82	8 569,00	8 569,00		8 569,00	2 865,82
ROUMANIE	17,57	10 944,00	10 944,00	17,57	10 961,57	0,00
SLOVÉNIE	29,00	42 597,00	42 597,00	29,00	42 626,00	0,00
SYRIE	48 013,00	12 992,00				61 005,00
TUNISIE ¹²	1 999,68	64 915,00	64 915,00	2 198,38	67 113,38	- 198,70
TURQUIE	0,00	196 075 00	196 075,00		196 075,00	0,00
TOTAL	251 595,01	1 708 240,00	1 513 781,76	163 537,49	1 677 319,25	276 460,76

⁷Contributions reçues jusqu'en mars 2012, en excluant Israël.

⁸La contribution non acquittée se rapporte à la période antérieure à la ratification de l'Accord CGPM. L'annulation du montant non acquitté doit être approuvée par la Commission.

⁹Le montant non acquitté de 25 USD (charges bancaires) a été effacé et maintenant apparaît comme arriérés recus

¹⁰La contribution versée par l'Italie dépassait de 1 672 USD le montant dû.

¹¹Arriérés datant de 2008.

¹²La contribution versée par la Tunisie dépassait de 198,70 USD le montant dû.

ANNEXE 5

Situation des recettes et des dépenses au 31 décembre 2011

Budget autonome	Budget adopté en 2011	Budget basé sur les recettes (*)	Dépenses 2011	Solde (dépenses vs budget adopté)	Solde (dépenses vs budget basé sur les recettes)
ADMINISTRATION					
Secrétaire exécutif, D-1	142 917	148 735	148 735	5 818	0
Secrétaire exécutif adjoint, P-5	95 833	96 463	96 463	630	0
Expert en l'aquaculture, P-4	229 000	231 144	231 144	2 144	0
Biostatisticien, P-3	160 000	95 427	95 427	- 64 573	0
Fonctionnaire chargé de la gestion des informations, P-2 (4 mois)	131 244	149 319	149 319	18 075	0
Fonctionnaire chargé de la conformité des données	50 000	31 007	31 007	- 18 993	0
Sous-total salaire des cadres	808 994	752 095	752 095	- 56 899	0
Programmeur/analyste systèmes, G-5	85 000	89 412	89 412	4 412	0
Secrétaire bilingue, G-5	103 000	100 708	100 708	- 2 292	0
Assistant administratif, G-3 (2 mois en 2011)	34 500	12 080	12 080	- 22 420	0
Agent de sécurité/réceptionniste (4 mois en 2011)	20 000	9 034	9 034	- 10 966	0
Agent de sécurité/réceptionniste (4 mois en 2011)	-	9 034	9 034	9 034	0
Auxiliaire administratif, G-2/3	20 000	-	-	- 20 000	0
Personnel temporaire et heures supplémentaires	35 000	40 699	40 063	5 063	0
Sous-total salaires des services généraux	297 500	260 967	260 331	- 37 169	0
Total administration	1 106 494	1 013 063	1 012 426	- 94 068	0
ACTIVITÉS					
Consultants (dont relations publiques)	65 000	73 142	64 025	- 975	- 9 117
Voyages	180 000	202 548	179 148	- 852	- 23 400
Facturation interne (dont interprétation)	160 000	180 043	223 875	- 63 875	43 832
Formation	12 000	13 503	4 791	- 7 209	- 8 712
Matériel	20 000	22 505	15 931	- 4 069	- 6 574
Dépenses de fonctionnement et frais généraux	30 000	33 758	31 639	- 1 639	- 2 119
Contrats (dont publications)	25 000	28 132	22 396	- 2 604	- 5 736
Déménagement	20 000	22 505	18,840	- 1 160	- 3 665
Total activités	512 000	576 136	560 644	- 48 644	- 15 492
BUDGET AUTONOME	1 618 494	1 589 198	1 573 070	- 45 424	
Divers (1 %)	16 185	15 892	5 778	- 10 407	
Coûts des services de la FAO (4,5 %)	73 561	72 229	71 048	- 2 513	
TOTAL BUDGET AUTONOME	1 708 240	1 677 319	1 649 896**	- 58 343	

(*) L'ajustement du budget basé sur les recettes n'a été appliqué qu'au sous-chapitre relatif aux activités.

(**) Le total des dépenses de la Commission correspond aux dépenses à la charge du budget autonome de la CGPM (1 649 896 USD) et aux coûts d'exploitation spécifiques de la CGPM couverts par le gouvernement Italien (80 250 USD), ce qui représente un montant total de 1 730 146 USD.

ANNEXE 6

Note explicative concernant les dépenses inscrites au budget, par chapitre

Les dépenses sont détaillées ci-après, par chapitre, compte tenu des rentrées enregistrées pour 2011, à savoir des contributions versées par les membres (budget basé sur les recettes). Ce budget a été adopté à la trente-cinquième session de la CGPM, après avoir été ajusté de manière à intégrer les modifications décidées par la Commission et après application du facteur de répartition correspondant à chaque rubrique budgétaire (voir l'Annexe 5). Les remarques au sujet des opérations et de la situation financières par chapitre reposent sur l'Annexe 5, qui présente les recettes et dépenses selon la ventilation standard des rubriques budgétaires sous FAO/Oracle. Les dépenses totales comprennent les paiements effectués jusqu'au 31 décembre 2011, y compris les dépenses liées à l'organisation de la quatorzième session du CSC (Marseille), de la septième session du CAQ (Siège de la FAO) et de la trente-cinquième session de la CGPM (Siège de la FAO). Les dépenses (salaires, par exemple) réalisées à partir de janvier 2012 ne sont pas prises en compte car elles relèvent de l'année fiscale 2012.

Chapitre 1: Administration

Ce chapitre concerne les salaires et rémunérations du personnel du Secrétariat, y compris certains frais généraux et indemnités (assurance médicale de base, pension de retraite, indemnité pour charges de famille, etc.). Il fait l'objet d'ajustements à la hausse ou à la baisse (coût de la vie à Rome) qu'il est difficile d'anticiper totalement dans le budget prévisionnel. En outre, lorsque le budget initial (adopté) est ajusté sur la base des recettes (budget réel), les rubriques budgétaires relatives aux salaires du personnel demeurent constantes car les dépenses qui s'y rapportent sont incompressibles.

Personnel du cadre organique. Ce premier sous-chapitre correspond aux dépenses des cinq administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (Secrétaire exécutif, conseiller aquacole, biostatisticien, spécialiste des informations sur la pêche et spécialiste de la conformité des données¹³). En ce qui concerne le budget adopté (voir l'Annexe 5), les dépenses salariales relatives au personnel du cadre organique ont enregistré un solde positif, qui s'explique principalement par le départ du biostatisticien en juillet 2011 et par la nomination tardive du spécialiste de la conformité des données.

Personnel administratif. Ce sous-chapitre a trait aux dépenses afférentes au personnel du Secrétariat qui appartient aux services généraux (montant prévisionnel pour un programmeur/analyste systèmes, un auxiliaire administratif et un assistant administratif/financier). Cette rubrique budgétaire n'a pas été utilisée en totalité car le poste d'assistant administratif (G3) n'a été pourvu qu'en novembre 2011 alors qu'il était vacant depuis décembre 2010.

La rubrique concernant le personnel temporaire et les heures supplémentaires, qui a enregistré un solde négatif, a servi essentiellement à rémunérer du personnel temporaire (issu de la réserve de personnel temporaire), des stagiaires et des heures supplémentaires. Ces ressources étaient nécessaires pour financer les activités administratives et logistiques relatives à la préparation des réunions statutaires (sous-comités et réunions de coordination du CSC, treizième session du CSC, septième session du CAQ et trente-cinquième session de la CGPM) ainsi que d'autres tâches administratives.

¹³ Quatre mois.

Chapitre 2: Activités

Consultants. Ce sous-chapitre, qui a enregistré un solde positif de **975 USD**, concerne les honoraires des consultants, autrement dit des spécialistes sous contrat (formulation de projets, qualité des données statistiques, gestion et développement de la base de données de la CGPM, entretien du site Internet de la CGPM, etc.), des modérateurs et des personnes-ressources pour les réunions.

Voyages. Ce sous-chapitre englobe tous les voyages (billets et indemnités journalières de subsistance) du Bureau de la CGPM, du personnel du Secrétariat, des coordinateurs, des interprètes, des consultants, des experts nationaux sélectionnés et des personnes-ressources recrutées pour les réunions techniques des organes subsidiaires du CSC et du CAQ, la treizième session du CSC, la septième session du CAQ et la trente-cinquième session de la CGPM. Les dépenses totales au titre de cette rubrique budgétaire ont enregistré un solde légèrement positif (**852 USD**).

Facturation interne. Cette rubrique budgétaire a trait aux coûts afférents aux interprètes (hors voyage et indemnités journalières de subsistance) présents à la treizième session du CSC, la septième session du CAQ et la trente-cinquième session de la CGPM, à la traduction et à l'impression en interne des documents de session. Elle couvre aussi la traduction officielle et l'envoi de la correspondance officielle (lettres d'appel de fonds, lettres d'invitation à des réunions statutaires, circulaires de la CGPM, etc.), comme indiqué plus haut. Le solde légèrement négatif (**63 875 USD**) s'explique par la révision à la hausse des tarifs des interprètes pour l'exercice biennal 2010-2011 et par le fait que deux réunions statutaires se sont tenues au Siège de la FAO, où les honoraires des interprètes sont plus élevés.

Formation. La formation en langues et en technologies de l'information du personnel du Secrétariat programmée pour 2011 a débuté sans difficulté au cours de l'année, sous la forme de cours individuels ou collectifs. Le solde de cette rubrique budgétaire a été légèrement excédentaire (**7 209 USD**).

Matériel. Ce sous-chapitre est consacré à l'acquisition de fournitures courantes et de matériel durable. Parmi les dépenses qui s'y rapportent figure l'achat de divers articles (par exemple, drapeaux et plaques aux noms des pays) pour les réunions, de logiciels spécialisés et de bibliothèques de développement pour l'analyse et la présentation des données, ainsi que d'ordinateurs de bureau et portables. Le solde de ce sous-chapitre a été excédentaire (**4 069 USD**).

Dépenses de fonctionnement, frais généraux et dépenses diverses. Ces sous-chapitres couvrent respectivement les coûts d'exploitation (électricité, nettoyage des locaux, chauffage, etc.), le fonctionnement et l'entretien des équipements et les services de sécurité, le cas échéant. La FAO a continué à prendre en charge ces dépenses presque en totalité jusqu'à ce que le Secrétariat intègre son nouveau siège, le 7 septembre 2011. Seules certaines dépenses comme les factures téléphoniques (mobiles uniquement) ont été imputées au budget autonome. Les frais généraux englobent notamment les dépenses d'appui à l'organisation des réunions des organes subsidiaires du CSC et les imprévus, y compris l'envoi de documents de réunion par DHL (sessions annuelles du CSC et de la CGPM). Ces sous-chapitres comprennent également la location de deux serveurs pour héberger certaines applications informatiques et bases de données de la CGPM. Le solde de ce sous-chapitre a été déficitaire de **1 639 USD**.

Contrats (dont publications scientifiques). Toutes les dépenses liées à la préparation de publications, à l'impression de rapports officiels, à l'édition de publications scientifiques en langue arabe (Études et revues de la CGPM, par exemple), à la préparation de documents de réunion et à la publication des rapports techniques des organes subsidiaires des comités et de la Commission relèvent de cette rubrique budgétaire. La nomination temporaire d'un rédacteur scientifique et les coûts afférents à l'illustration et à la mise en forme de la publication sur le soixantième anniversaire de la CGPM y sont également inclus. Une liste des publications figure à l'Annexe 2. Ce sous-chapitre a enregistré un solde positif de **2 604 USD**.

Déménagement. Cette rubrique budgétaire, qui couvre, entre autres, les dépenses liées au déménagement, à l'achat de certains dispositifs de sécurité et appareils divers, et aux contrats avec des fournisseurs pour les travaux au Palazzo Blumenstihl, a enregistré un solde excédentaire de **1 160 USD**.

Le solde global (dépenses vs budget adopté) figurant à l'Annexe 5 montre que les dépenses excédentaires au titre des **Activités** (pour un montant de - **48 644 USD**) ont été compensées par les économies réalisées au niveau de l'**Administration** (pour un montant de **94 068 USD**).

Chapitre 3: Dépenses d'appui de la FAO

Divers. Cette rubrique budgétaire (1 pour cent du budget disponible total), qui concerne les frais de représentation et dépenses diverses, a enregistré un solde positif de **10 407 USD**.

Coûts des services de la FAO. Les dépenses d'appui de la FAO ont été calculées avant la clôture des comptes au taux de 4,5 pour cent du budget initial pour 2011, conformément à l'Article III.5 du Règlement financier de la CGPM, et ont enregistré un solde excédentaire de **2 513 USD**.

Enfin, notons que la colonne « solde » de l'Annexe 5 doit s'entendre « avant révision du budget » (c'est-à-dire compensation entre les rubriques excédentaires et déficitaires) car l'objectif de cette présentation est de mettre en évidence les rubriques budgétaires dont l'allocation initiale était insuffisante et d'indiquer ainsi où il convient d'envisager des augmentations dans le projet de budget pour 2012 (document CAF:III/2012/3).